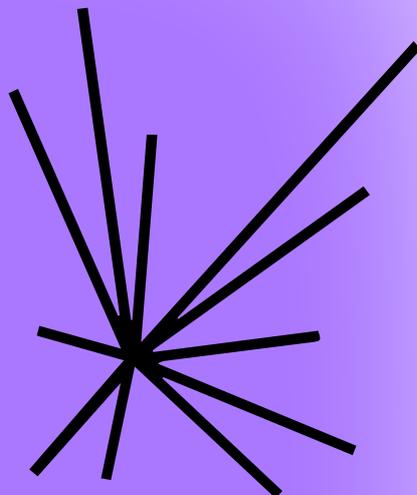
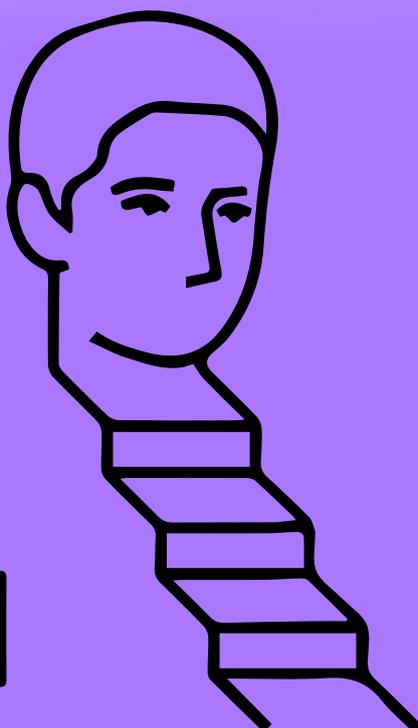
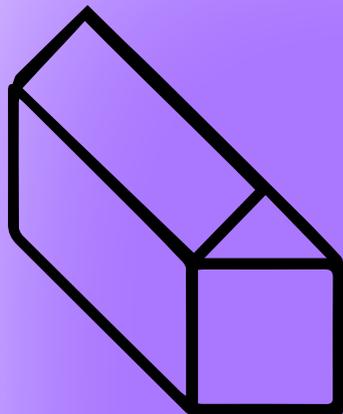
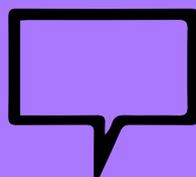


FORMATION CONTINUE



OPC

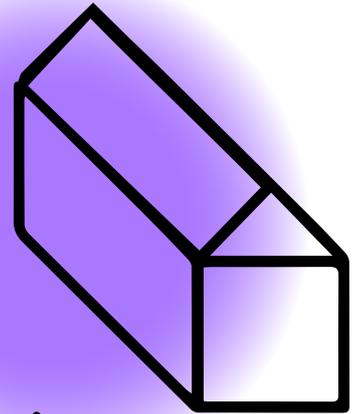


RÉINVENTER LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS À L'HEURE DES TIERS-LIEUX

05 → 08 JUIN
RENNES

RÉINVENTER LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS À L'HEURE DES TIERS-LIEUX

**Une formation pour accompagner
la transformation des institutions
culturelles en s'inspirant des caractéristiques
et du fonctionnement des tiers-lieux.**



Depuis quelques années une véritable « tiers-lieu mania » s'est emparée de l'action publique, notamment dans le domaine de la culture. La notion semble incarner à elle seule l'horizon attendu des nouveaux lieux culturels et la mutation des équipements spécialisés (salles de spectacle, bibliothèques, écoles de musique, centres d'art, cinémas...). Ceux-ci sont invités à évoluer afin de prendre en compte des attentes, des contraintes et des objectifs d'action publique renouvelés : enjeux de participation, contraintes économiques, environnementales...

Plus récemment encore, la crise sanitaire a remis en avant l'importance des espaces physiques comme lieux de rencontres, d'échanges et de lien social. Lors du premier confinement, les tiers-lieux, dans leur principe « multifonction », ont d'ailleurs souvent rendu des services de proximité et de solidarité.

Au-delà de l'effet de mode ou d'une réponse toute faite à la crise que nous vivons, quelles sont les promesses et les implications de cette référence aux tiers-lieux pour les équipements culturels ? Quels changements cela implique en termes d'activité, de fonctionnement, de programmation, de gestion et de missions des équipements culturels ? Constituent-ils un modèle à suivre pour décroiser les secteurs, construire de la coopération, et adopter une gouvernance plus ouverte ?

Cette formation a pour objectif de transmettre des clés de compréhension et des modalités d'action concrètes, d'acquérir des méthodes d'animation et d'examiner des cas inspirants issus de la mouvance des tiers-lieux sur le territoire de Rennes. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs et actrices du champ des politiques culturelles.

Compétences et objectifs visés

- Accompagner la transformation des équipements culturels
- Faire évoluer son projet d'établissement dans une logique de tiers-lieux
- Concevoir et mettre en œuvre des changements organisationnels
- Travailler dans un cadre coopératif avec son écosystème local
- Identifier et animer des communautés d'usages
- Construire des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de collaborateur·rices, de partenaires et de collectivités

Contenus

- Tiers-lieux et culture
- Organisation d'une gouvernance partagée
- Modèles économiques mixtes
- Participation et place des usagers
- Coopération et écosystèmes territoriaux

Publics

- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets, chargé·es de mission
- Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es
- Artistes
- Élu·es

Groupe d'une vingtaine de personnes

Prérequis

Pas de prérequis de diplôme.
Expérience professionnelle exigée.

Méthodes et moyens pédagogiques

INTERVENANT·ES

Des intervenant·es de référence sont mobilisé·es par l'Observatoire au sein de ses réseaux et sur le territoire de Rennes.

ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

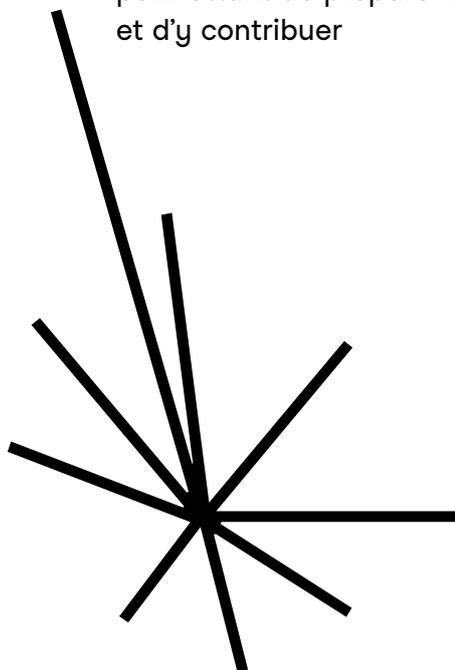
- Interventions de cadrage
- Études de cas pratiques
- Visites de tiers-lieux et de lieux artistiques et culturels
- Ateliers collectifs
- Dossier documentaire

SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation préalable du dossier par un jury d'admission
- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences
- Évaluation des stagiaires par un livrable

MOYENS TECHNIQUES

- Des salles équipées dans des lieux culturels ou tiers-lieux rennais
- Sur le web : le site ressource de l'OPC ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires, permettant de préparer la formation et d'y contribuer



Infos pratiques

DATES ET LIEU

**Du lundi 05 au jeudi 08 juin 2023,
9h-17h, à Rennes**

→ En cas de nécessité relative à l'évolution de la crise sanitaire, l'Observatoire se réserve le droit de modifier les modalités pédagogiques (présentiel/distanciel), de reporter la formation ou de la transformer en distanciel.

TARIFS

**1 100€ nets de frais pédagogiques pour 4 jours
(28 heures de formation)**

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, sauf le midi : les 4 déjeuners sont pris en charge par l'OPC.

RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature, à déposer sur notre plateforme en ligne avant le **04 mai 2023** (voir sur le site www.observatoire-culture.net)

→ À la clôture des inscriptions, l'examen des dossiers se fait en fonction des motivations et de l'ordre d'arrivée. Les confirmations seront envoyées dans un maximum de 5 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir en nous contactant en amont de l'envoi du dossier de candidature.

RENSEIGNEMENTS

formations@observatoire-culture.net
Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05

— Alice-Anne Jeandel, sur les contenus et le déroulement de la formation
— Marie Leenhardt-Gandon, sur les devis et inscriptions

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 30 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture. **Nous sommes certifiés QUALIOPi depuis 2021.**

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble.

OPC
**OBSERVATOIRE
DES POLITIQUES
CULTURELLES**

1, rue du Vieux Temple
38000 GRENOBLE

+ 33 (0)4 76 44 95 05
formations@observatoire-culture.net
www.observatoire-culture.net